

Règlement Intérieur et Consignes de l'École de danse pour le bien-être de tous.

A lire par tous... petits et grands !!!!

A signer une fois lu attentivement et à rapporter à l'accueil de l'École.

Pendant les cours :

Tout le monde doit avoir une tenue de sport ou confortable (sauf danses de couples et claquettes).

Avoir des chaussures ou chaussons **propres** réservés exclusivement à la salle de danse.

Les chaussures doivent être changées dans le vestiaire ou le hall d'entrée et non dans les salles de danse.

Ne pas amener de public dans les salles de danse, seuls les danseurs ont un accès aux salles.

A votre arrivée à l'école :

A chaque cours se présenter auprès de Pauline pour un suivi des présences en cours de chaque élève, ainsi que la distribution de papiers et autres infos.

Pour le règlement :

La licence à la fédération française de danse est obligatoire (à régler à part du forfait en chèque, espèce ou carte bleue), elle vous assure et comprend automatiquement votre adhésion à l'association qui paye la quasi-totalité des costumes pour le spectacle de fin d'année.

Vous vous engagez pour un forfait trimestriel et non à l'année, ce forfait n'est pas négociable en fonction du nombre de cours que vous avez effectués sauf raisons médicales.

SAISON 2021 / 2022 : de septembre te pour tous, nous ferons exceptionnellement des règlements au mois.

Les règlements se font en début de trimestre (ou mois pour cette saison) par chèques, carte bancaire, espèces, coupons sport, chèques vacances.

Un questionnaire relatif à l'état de santé pour les mineurs est obligatoire, remplaçant ainsi le certificat médical).

Il y a cours pendant les vacances et jours fériés (sauf les vacances de Noël, une semaine aux vacances de février et le lundi de Pâques).

Dans l'école en général :

Lorsque des papiers d'informations vous sont distribués, prenez le temps de les lire attentivement jusqu'au bout, et de nous rapporter les coupons-réponse, si il y a lieu, aux dates demandées. Aucune réponse tardive ne sera prise en compte.

Ne pas laisser vos affaires personnelles (sac à mains, téléphone, portefeuille) dans les vestiaires.

Il n'est pas autorisé de manger dans les salles mais cela reste possible dans le hall d'accueil.

Le hall d'accueil n'est pas une cour de récréation, merci de veiller au calme auprès de vos enfants, pour le bien-être de tout le monde, surtout lorsqu'ils ont beaucoup à patienter (prévoyez leur des jeux calmes).

Merci de bien vouloir ranger ou faire ranger par les enfants le coin mis à leur disposition.